

Séance du jeudi 21 janvier 2021 à 18h45

Date de convocation : vendredi 15 janvier

Ordre du jour :

- Engagement travaux investissement avant vote budget (s)
- DETR 2021 : demande de subvention
- Communauté de communes : demande de subvention fonds de concours
- Indemnités gardiennage des églises
- Personnel communal
- Informations et questions diverses

L'an deux mille vingt-et-un, le vingt-et-un janvier à dix-huit heures quarante-cinq, le conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Monsieur Alain POMA, Maire.

Présents : M. POMA - Mme LHUILIER - M. CHESNEAU - Mme SAINSON - M. DANGER - Mme BLANCHETIÈRE - M. BRIANDET - M. DUPRÉ - DUBOIS - CRIBELIER - Mme LATREILLE - M. BRIANDET - Mmes LOUPIAS - OUV RAT (arrivée 18h50) - ASTIER BOURBON - M. VINCENT - Mme BRISSET - M. OZANNE (18h50)

Mme SAINSON Katia a été nommée secrétaire

Le compte rendu du conseil municipal du 10 Décembre 2020 est approuvé

ENGAGEMENT TRAVAUX INVESTISSEMENT AVANT VOTE BUDGET (s)

Mr Le Maire informe l'ensemble du conseil municipal présent que certaines factures d'investissement doivent être réglées avant l'adoption des budgets

Il s'agit d'une facture d'étude de faisabilité sur la future boulangerie.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré,

Décide d'autoriser Monsieur le Maire à mandater les factures avant le vote du BP 2021

De donner pouvoir à Monsieur le Maire ou son représentant, à l'effet de passer et signer tous les actes nécessaires à la bonne réalisation des opérations.

DETR 2021 demande de subvention

Les dossiers de DETR (Dotation Equipements des Territoires Ruraux) pour 2021 doivent être déposés avant la fin janvier.

Monsieur Le Maire propose de déposer un dossier concernant l'aménagement de la future boulangerie Une esquisse a été réalisée afin de prévoir un aménagement

Après avoir entendu l'exposé du Maire, après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide à l'unanimité :

- approuve le projet subventionnable ainsi que le plan de financement.
- sollicite une subvention au titre de la DETR - année 2021 aussi élevée que possible pour l'aider à réaliser lesdits travaux qui seront financés par fonds propres, subventions et éventuellement un emprunt
- autorise Monsieur le Maire à signer les documents se rapportant au dossier.

COMMUNAUTÉ DES COMMUNES : Demande de subvention fond de concours

Monsieur Alain POMA, Maire rappelle aux membres présents que les travaux de la future boulangerie peuvent faire l'objet d'une attribution d'une subvention « fonds de concours : création du 1^{er} commerce communal » par le biais de la Communauté de Communes Val de Cher Controis.

Le montant ne pourra pas excéder plus de 50 % du reste à charge.

Le conseil municipal, après exposé du dossier et en avoir délibéré,

- approuve le plan de financement

- sollicite une subvention au titre du fonds de concours enfance jeunesse pour l'aider à réaliser les travaux qui seront financés par fonds propres, emprunt et subventions.

- autorise Monsieur le Maire à signer les documents se rapportant au dossier.

INDEMNITÉS GARDIENNAGE ÉGLISE

Monsieur le Maire rappelle que l'indemnité pour le gardiennage de l'église doit être versée

Cette indemnité s'élève à 120.97 € pour un gardien ne résidant pas dans la commune.

Le conseil municipal après exposé et en avoir délibéré décide

D'autoriser la fixation de l'indemnité de gardiennage des églises communales au même taux que l'an passé soit 120.97 €

De donner pouvoir à Monsieur le Maire ou son représentant à l'effet de passer et signer tous les actes nécessaires à la bonne réalisation des opérations.

PERSONNEL COMMUNAL

(Accroissement temporaire d'activité)

Monsieur Le Maire souhaite remercier l'ensemble des conseillers qui ont donné de leur temps pour faire de la garderie matin et midi à l'école primaire.

Afin de soulager toutes ces personnes et au vu de la situation sanitaire qui ne s'améliore pas, monsieur le Maire propose de prendre le jeune Harang qui est actuellement en service civique pour effectuer le temps de garderie de 7h15 à 8h20 et de 12h00 à 13h20.

Il lui serait proposé un contrat dit 3-1 pour accroissement temporaire d'activité jusqu'à la fin de l'année scolaire (juin 2021)

Le conseil municipal, après exposé et en avoir délibéré, (2 abstentions)

Approuve d'établir un contrat pour accroissement temporaire d'activité à Mr Harang

Autorise Monsieur le Maire à signer les documents se rapprochant au dossier.

PERSONNEL COMMUNAL

(Demande de mise à disposition pour convenance personnelle)

Monsieur Le Maire informe l'ensemble du conseil municipal présent qu'un agent a demandé une mise à disposition pour convenance personnelle, il convient de lui donner une réponse et de le remplacer.

Le conseil municipal après exposé et en avoir délibéré décide : (1 abstention)

- de donner une suite favorable à cette demande à la fin février 2021

- de remplacer cet agent à compter du 1^{er} Mars 2021 afin de permettre à la personne recrutée de faire une formation pour la mise en place de l'agence postale

Autorise Monsieur Le Maire à signer tous les documents se rapprochant à ce dossier.

PERSONNEL COMMUNAL
(CET : Compte Épargne Temps)

Monsieur Le Maire informe l'ensemble du conseil municipal présent que le centre de gestion du loir et cher a donné un avis positif concernant la demande de création de CET pour les agents communaux

INFORMATIONS ET QUESTIONS DIVERSES

Monsieur Le Maire informe de la réouverture du Pass'temps pour la vente à emporter avec des livraisons à domicile

La commune souhaite également la réouverture du dépôt de pains, presse, tabac, ... Monsieur le Maire doit s'entretenir avec Mr Prigent à ce sujet.

Un agent demande à pouvoir bénéficier d'une participation financière de la part de la collectivité en ce qui concerne les mutuelles

Cette demande correspondant aux lignes directrices de gestion, une réflexion sera menée. Il est rappelé que la commune à trois ans pour pourvoir les mettre en place.

Monsieur Le Maire précise qu'il convient de mettre à jour les postes non occupés de la commune en les supprimant.

Le tour du Loir et Cher aura lieu du 14 au 18 avril 2021 et devrait passer sur la commune le jeudi 15/04/2021, une participation financière est demandée à hauteur de 0.12 € / habitant

Il convient également de prévoir une douzaine de personnes pour la course (commissaire)

Dans le cadre de l'étoile cyclo, l'école de Saint Julien de Chédon demande à pourvoir dormir sur la commune et également manger le jeudi 20 Mai 2021 (soir)

Le planning des conseils municipaux pour l'année 2021 est distribué à chaque membre du conseil municipal (*des modifications peuvent être apportés notamment au moment des votes des comptes administratifs et approbation des budgets*)

La commune souhaiterait réitérer le cinéma de plein air pour la fin juillet 2021. La Région finançant la moitié nous impose un catalogue de films.

La liste étant conséquente monsieur le Maire propose le film (comédie) : I feel good sorit de 2018 avec Jean DUJARDIN et Yolande MOREAU

L'idée à la fin du film est de faire venir EMMAUS de Romorantin afin de pouvoir échanger.

Une réponse doit être donnée pour la fin janvier 2021.

Mr Thierry OZANNE, informe le conseil municipal présent de doléances lors de la distribution des colis de Noël, un administré signale la présence d'un poteau EDF dans son terrain, il convient de savoir si une convention a été signée ou pas.

Des riverains souhaiteraient la pose d'un miroir rue des Bertouzioux, cette route arrivant sur la départementale il n'est pas certain que cette demande puisse aboutir.

Un mât d'éclairage public est demandé Rue du Haut Fourchaud.

La séance est levée à 20h07

